

Qualité et sécurité des soins liées aux produits de santé

Le processus de conciliation des traitements médicamenteux

Edith DUFAY – CH de Lunéville

Un terme, une définition

pour une pratique établie qui nécessite de se structurer

**La conciliation des traitements médicamenteux
est un processus interactif & pluri-professionnel
qui garantit la continuité des soins
en intégrant à une nouvelle prescription
les traitements en cours du patient**

Un terme, une définition

pour une pratique établie qui nécessite de se structurer

Etape 1	La recherche active d'informations sur les traitements du patient auprès de lui-même et de son entourage, auprès d'autres professionnels de santé de ville et d'établissements de santé, par l'exploitation de systèmes documentaires et/ou de bases de données	Activité pharmaceutique
Etape 2	La formalisation un bilan exhaustif et complet des médicaments le bilan des médicaments optimisé (BMO) concerne les médicaments pris ou omis par le patient mais aussi prescrits ou non par un médecin. Il est nécessaire de croiser au moins deux sources d'informations afin de créer une confiance dans le résultat	Activité pharmaceutique
Etape 3	La comparaison du bilan des médicaments avec la prescription hospitalière à l'admission pour repérer les écarts entre le BMO et l'ordonnance des médicaments à l'admission (OMA) en systématisant la qualification du médicament comme arrêté, suspendu, poursuivi, modifié, substitué, ajouté ainsi que documenté ou non documenté	Activité pharmaceutique
Etape 4	La caractérisation des divergences observées comme absence de divergence, divergences intentionnelles documentées, divergences intentionnelles non documentées, et divergences non intentionnelles (non documentées de fait). Seuls les 2 dernières bénéficient de l'étape suivante	Activité médicale
Etape 5	La rédaction d'un complément d'information ou d'une nouvelle prescription pour poursuivre la prise en charge médicamenteuse sécurisée du patient en tant que de besoin. Il s'agit de l'acte médical de conciliation proprement dite	Activité médicale

...rédiger la fiche de conciliation des traitements

Pharmaciens

Fiche de conciliation des traitements

Patient N° = né le - Conciliation faite le					Processus CTM		Rétroactif	Classement (0 à 2)	
Reprendre le n° des patients éligibles					Intentionnel / Non Intentionnel I / NI	A documenter / A corriger	Commentaires		
BMO du /2010 Bilan Médicamenteux Optimisé		Statut	OMA du /2010 Ordonnance à l'Admission						Correct / Divergent
Mdt/dosage/forme	Posologie		Mdt/dosage/forme	Posologie					
Anafranil 75mg cp	1-0-0	arrêté non documenté			Divergent			2	
Kardégic 75mg sachet	0-1-0	arrêté			Correct			0	
Voltarène 25mg cp	1-1-1	arrêté non documenté			Divergent			1	
Vit A pde oph	0-0-1	suspendu			Correct			0	
cardensiel 5mg cp	1-0-0	poursuivi	cardensiel 5mg cp	1-0-0	Correct			0	
Lasilix 40mg cp	1-1-0	modifié	Lasilix 20mg cp	1-1-0	Correct			0	
Efferalgan 500mg gél	1 toutes les 6h	modifié non documenté	Efferalgan 1g cp	1 toutes les 6h	Divergent			2	
		ajouté non documenté	Anandron 150mg cp	½ -0-0	Divergent			2	
		ajouté non documenté	Pévaryl crème	2-0-2	Divergent			1	
		ajouté	Lovenox 4000 UI inj	0-0-1	Correct			0	
							TTT ou automédication antérieurs		
Nbre de lignes du BMO		7	Nbre de lignes de l'OMA		6			Nbre type 0	5
Temps BMO		45 min						Nbre type 1	2
Temps CTM		3 min						Nbre type 2	3
								Total types 1-2	5
Sources d'information									
DMP en cours	oui	SIH-Atalante	non	Médecin traitant	oui	Patient	oui		
DMP antérieur	non	SIH-Image Pharma	oui	Médecin spécialiste	non	Famille	non		
DMP urgences	oui	Lettre au MT	oui	Pharmacien officine	oui	Base ALD	non		
Pharmacie personnelle	oui	Lettre du MT	oui	IDE libérale	non	Autres	non		

...rédiger la fiche de conciliation des traitements

Exemple d'une conciliation

Pharmaciens

Médecins

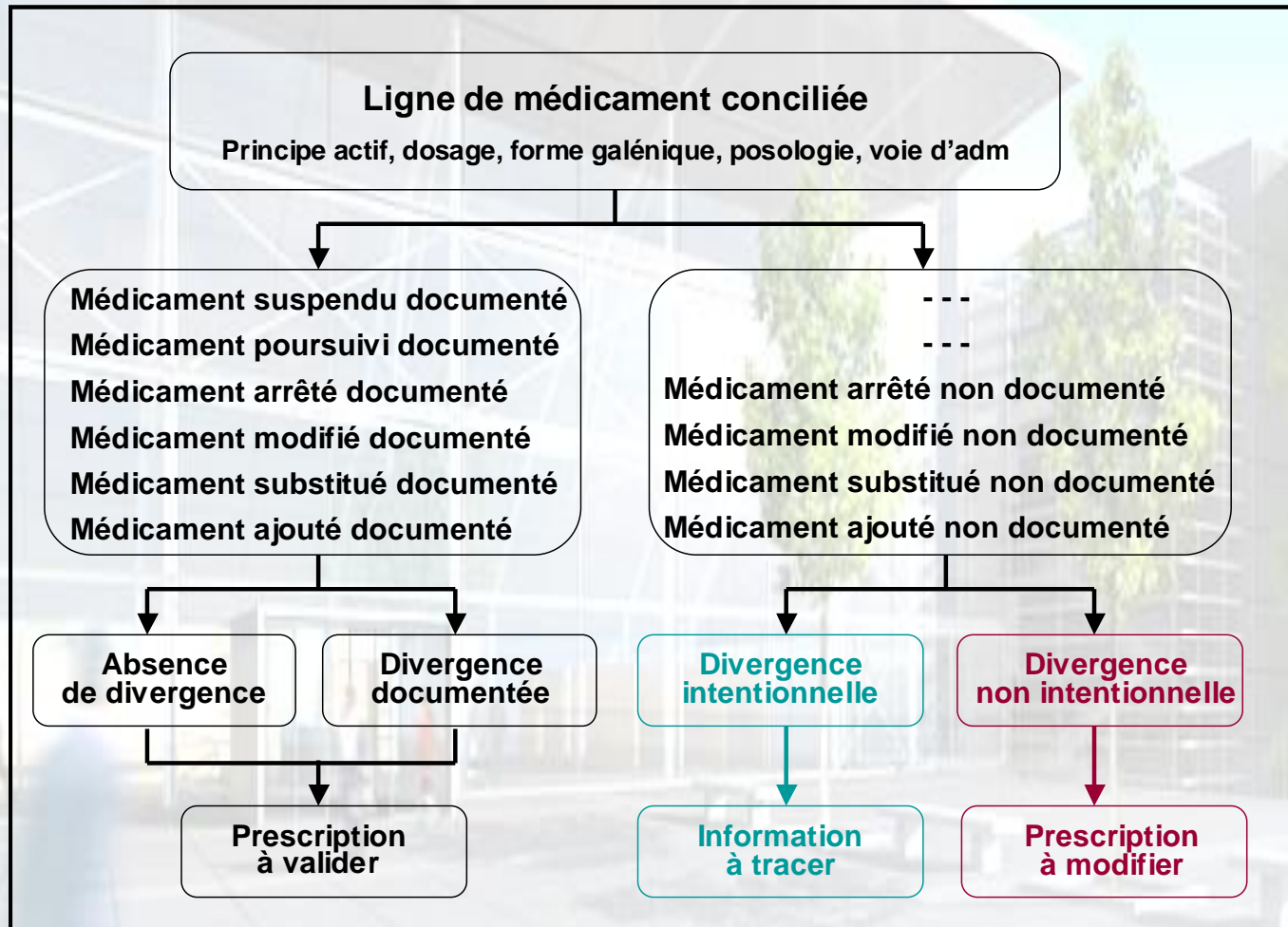
Fiche de conciliation des traitements

BMO du /2010 Bilan Médicamenteux Optimisé		Statut	OMA du /2010 Ordonnance à l'Admission		Correct / Divergent	Intentionnel / Non Intentionnel I / NI	Processus CTM A documenter / A corriger	Rétroactif Commentaires	Classement (0 à 2)
Mdt/dosage/forme	Posologie		Mdt/dosage/forme	Posologie					
Anafranil 75mg cp	1-0-0	arrêté non documenté			Divergent	NI	Reprise Anafranil		2
Kardégic 75mg sachet	0-1-0	arrêté			Correct				0
Voltaire 25mg cp	1-1-1	arrêté non documenté			Divergent	I	Arrêt notifié dans le DMP		1
Vit A pde oph	0-0-1	suspendu			Correct				0
cardensiel 5mg cp	1-0-0	poursuivi	cardensiel 5mg cp	1-0-0	Correct				0
Lasilix 40mg cp	1-1-0	modifié	Lasilix 20mg cp	1-1-0	Correct				0
Efferalgan 500mg gél	1 toutes les 6h	modifié non documenté	Efferalgan 1g cp	1 toutes les 6h	Divergent	NI	Reprise de l'efferalgan 500mg 1 cp toutes les 6h		2
		ajouté non documenté	Anandron 150mg cp	½ -0-0	Divergent	NI	Arrêt de l'anandron		2
		ajouté non documenté	Pévaryl crème	2-0-2	Divergent	I	Ajout notifié dans le DMP		1
		ajouté	Lovenox 4000 UI inj	0-0-1	Correct				0
									TTT ou automédication antérieurs
Nbre de lignes du BMO		7	Nbre de lignes de l'OMA		6			Nbre type 0	5
Temps BMO		45 min						Nbre type 1	2
Temps CTM		3 min						Nbre type 2	3
								Total types 1-2	5
Sources d'information									
DMP en cours	oui	SIH-Atalante	non	Médecin traitant	oui	Patient	oui		
DMP antérieur	non	SIH-Image Pharma	oui	Médecin spécialiste	non	Famille	non		
DMP urgences	oui	Lettre au MT	oui	Pharmacien officine	oui	Base ALD	non		
Pharmacie personnelle	oui	Lettre du MT	oui	IDE libérale	non	Autres	non		

La règle de conciliation des divergences

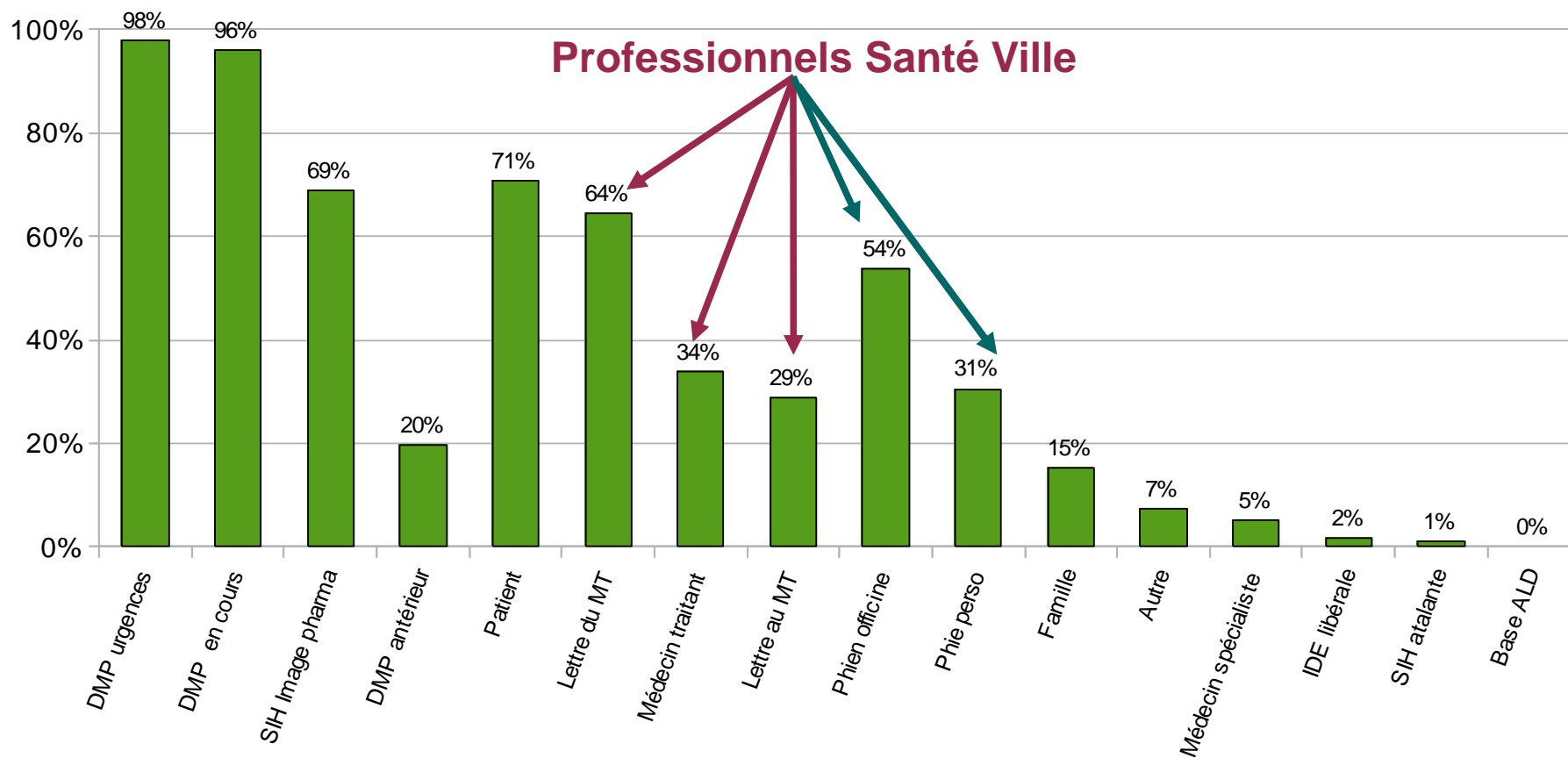
Etape	Élément à caractériser	Caractérisation
Etape 1	La ligne de traitement à caractériser en fonction du constat ligne par ligne pour définir le statut de chaque médicament	Statut du médicament <ol style="list-style-type: none"> 1. Médicament suspendu 2. Médicament poursuivi 3. Médicament arrêté 4. Médicament modifié 5. Médicament substitué 6. Médicament ajouté
Etape 2	Le statut du médicament à caractériser en fonction du niveau informationnel pour décider de l'existence d'une divergence	Existence d'une divergence <ol style="list-style-type: none"> 1. Statut documenté => Absence de divergence non documentée => Validation 2. Statut non documenté => Divergence non documentée (DVG ND)
Etape 3	La divergence non documentée à caractériser en fonction de l'intention du prescripteur pour agir en tant que de besoin	Intention dans la DVG ND pour action <ol style="list-style-type: none"> 1. DVG non documentée intentionnelle (DVG NDI) => tracer l'information 2. DVG non intentionnelle (DVG NI) => modifier la prescription

Le chemin décisionnel lors de la conciliation



Données du 1^{er} février au 19 septembre 2010

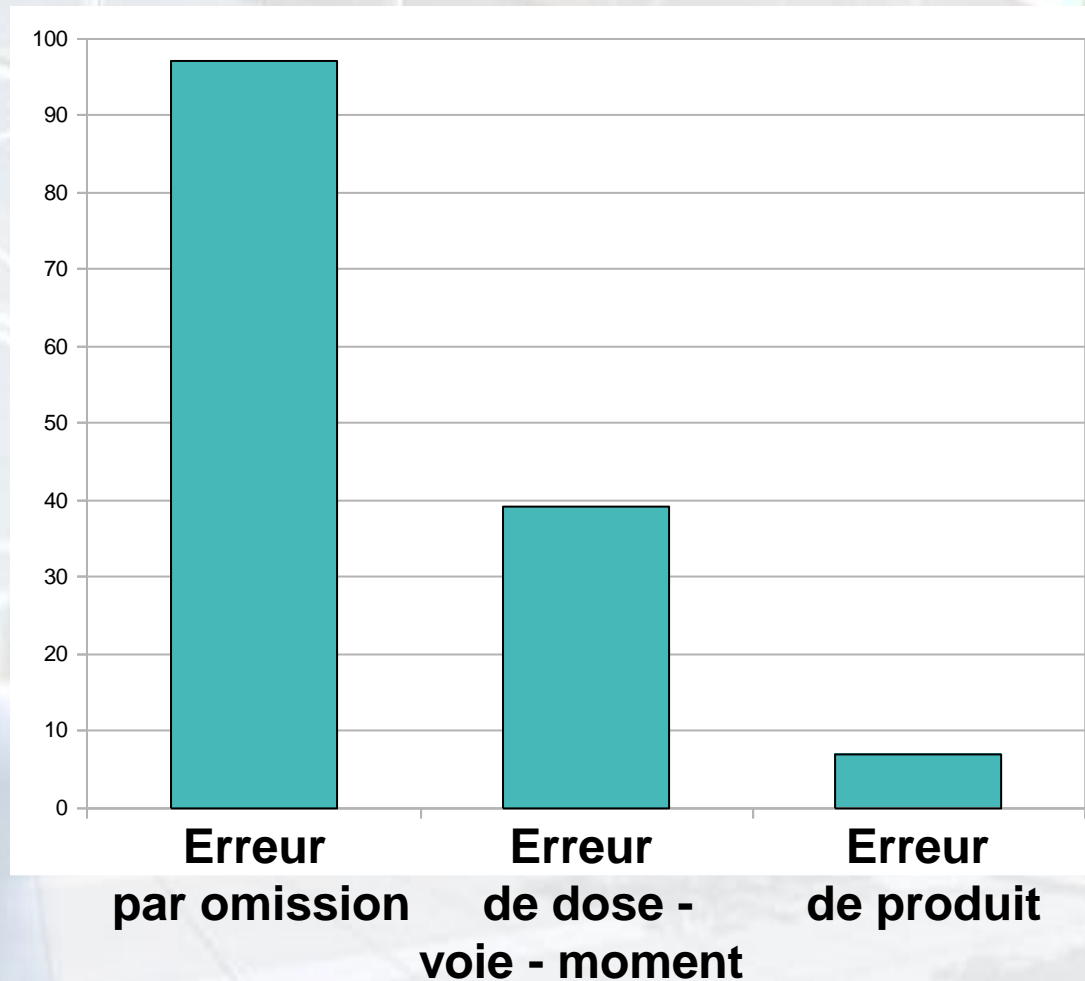
Sources d'information



DMP : dossier médical patient
MT : médecin traitant

Données du 1er février au 19 septembre 2010

Divergences non intentionnelles N=146
Type d'erreurs médicamenteuses selon classification SFPC

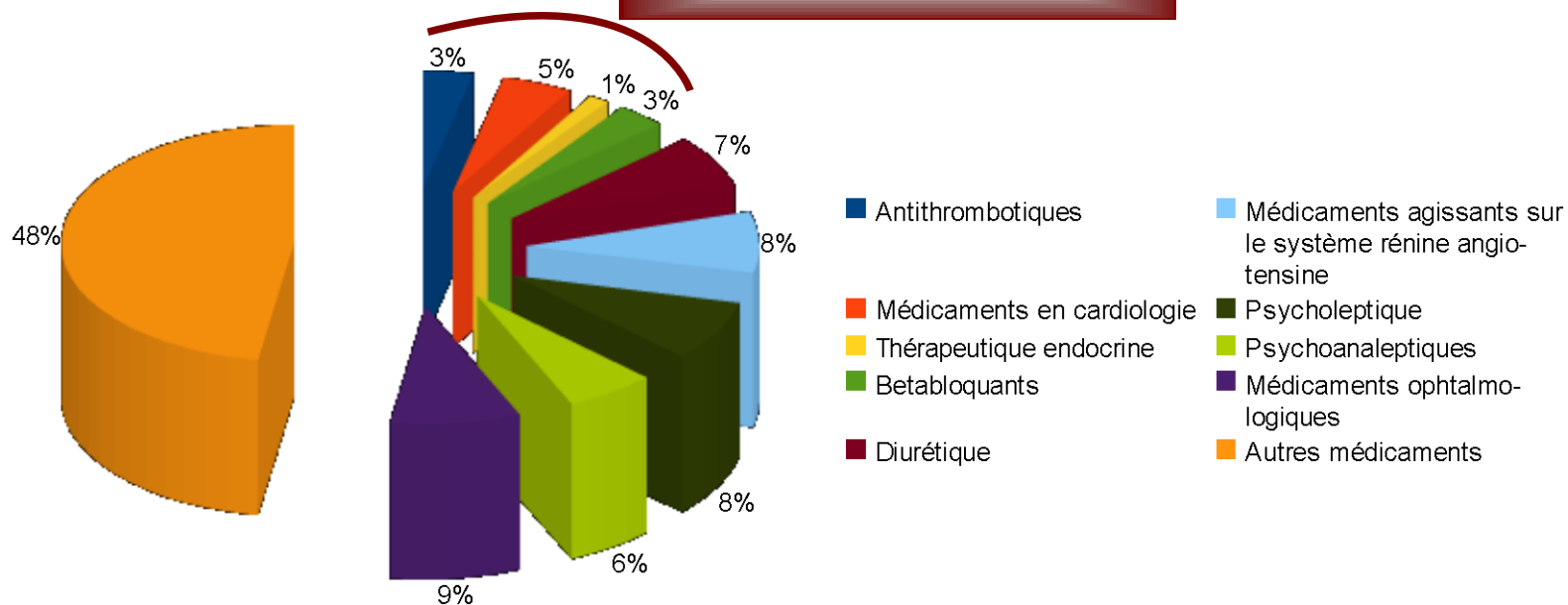


Données du 1er février au 19 septembre 2010

Divergences non intentionnelles - N=146

Classes thérapeutiques en cause

Médicaments à risque



Données du 1^{er} février au 20 novembre 2010

Indicateurs Med'Rec _(MR) de l'OMS

CT₂ = 1,00 divergence IND par patient concilié
soit 219 divergences IND interceptées et corrigées / 218 patients conciliés

CT₃ = 0,96 divergence NI par patient concilié
soit 210 divergences NI interceptées et corrigées / 218 patients conciliés

CT₄ = 39% des patients avec au moins une divergence NI
soit 85 patients ayant au moins une divergence NI corrigées / 218 patients conciliés

CT₅ = 40% des patients sans aucune divergence IND ou NI
soit 87 patients sans divergence IND ou NI / 218 patients conciliés

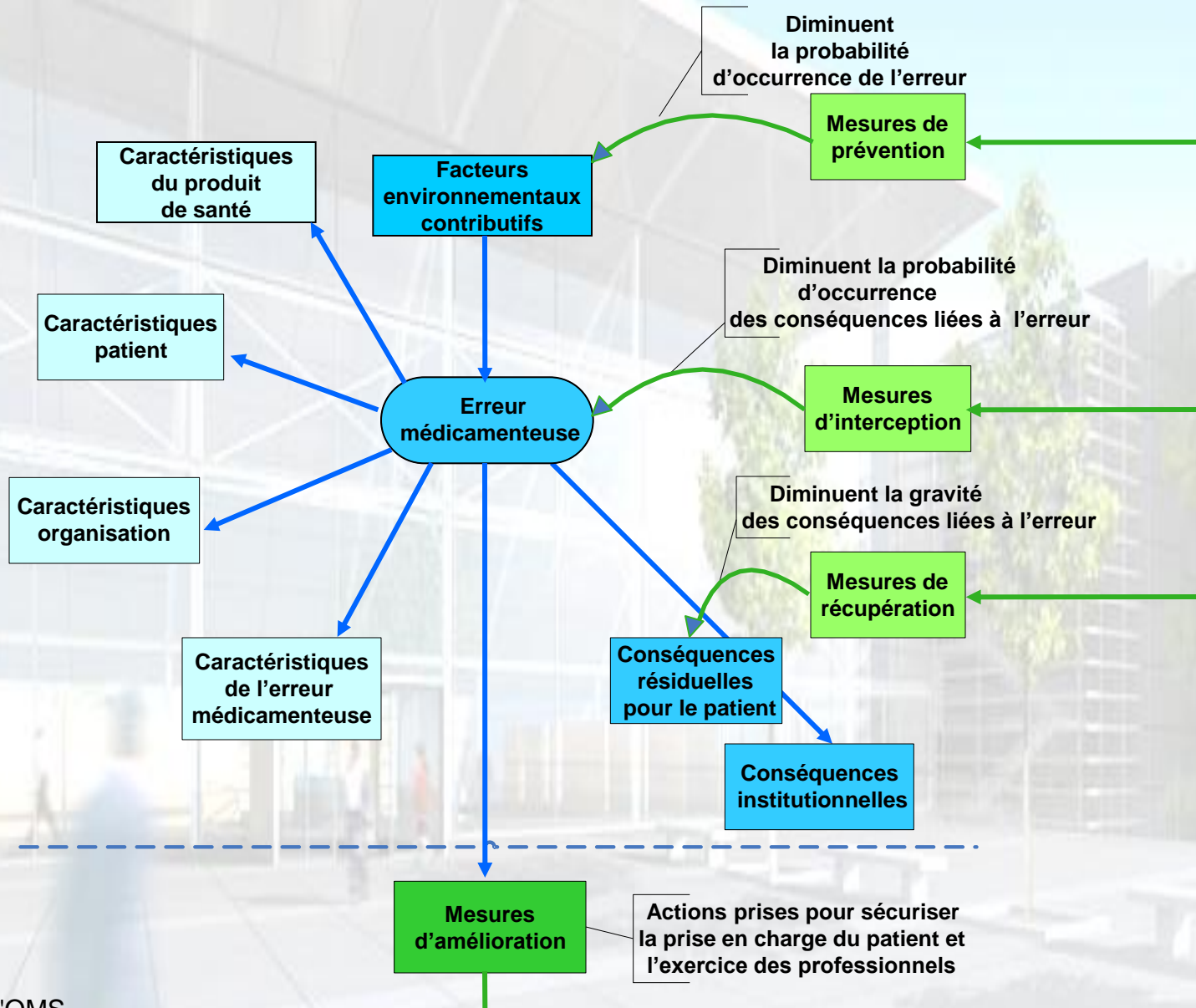
Comment est-ce ailleurs?....

La conciliation en quelques chiffres...

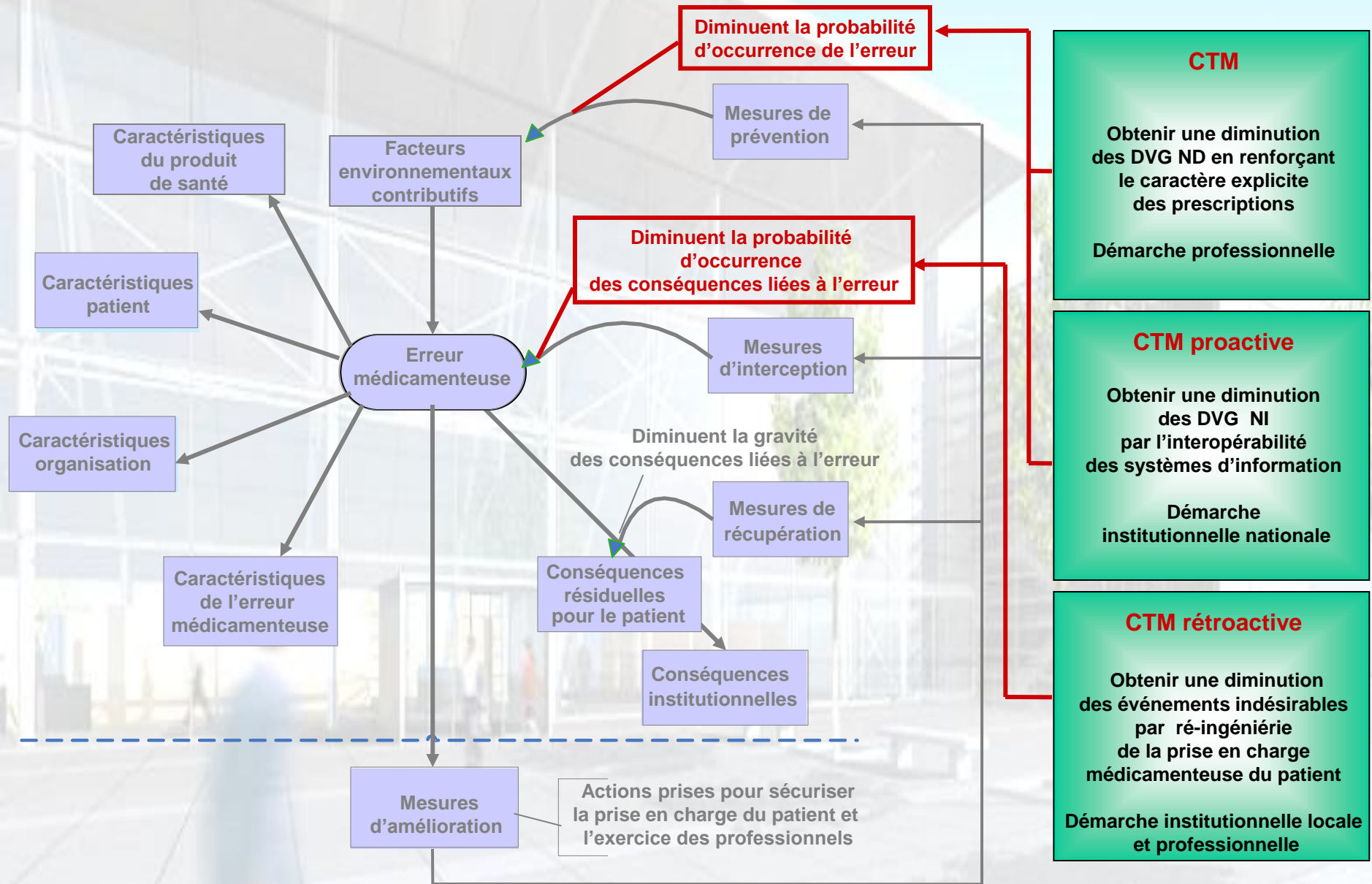
Indicateurs	France E Dufay & al 2011	Belgique S Steurbaut & al 2010	Canada T Vira & al 2006	Canada P Cornish & al 2005
Nbre d'EM / patient concilié	0.89 251 / 281	1.9 379 / 197	1.2 69 / 60	0.93 140 / 151
% de patient ayant au moins 1 EM	39.1% 110 / 281	60.4% 119 / 197	38.3% 23 / 60	53.6% 81 / 151

EM = Erreurs Médicamenteuses = Divergence Non Intentionnelle - DVG NI

Concilier est une action d'amélioration de la prise en charge médicamenteuse du patient

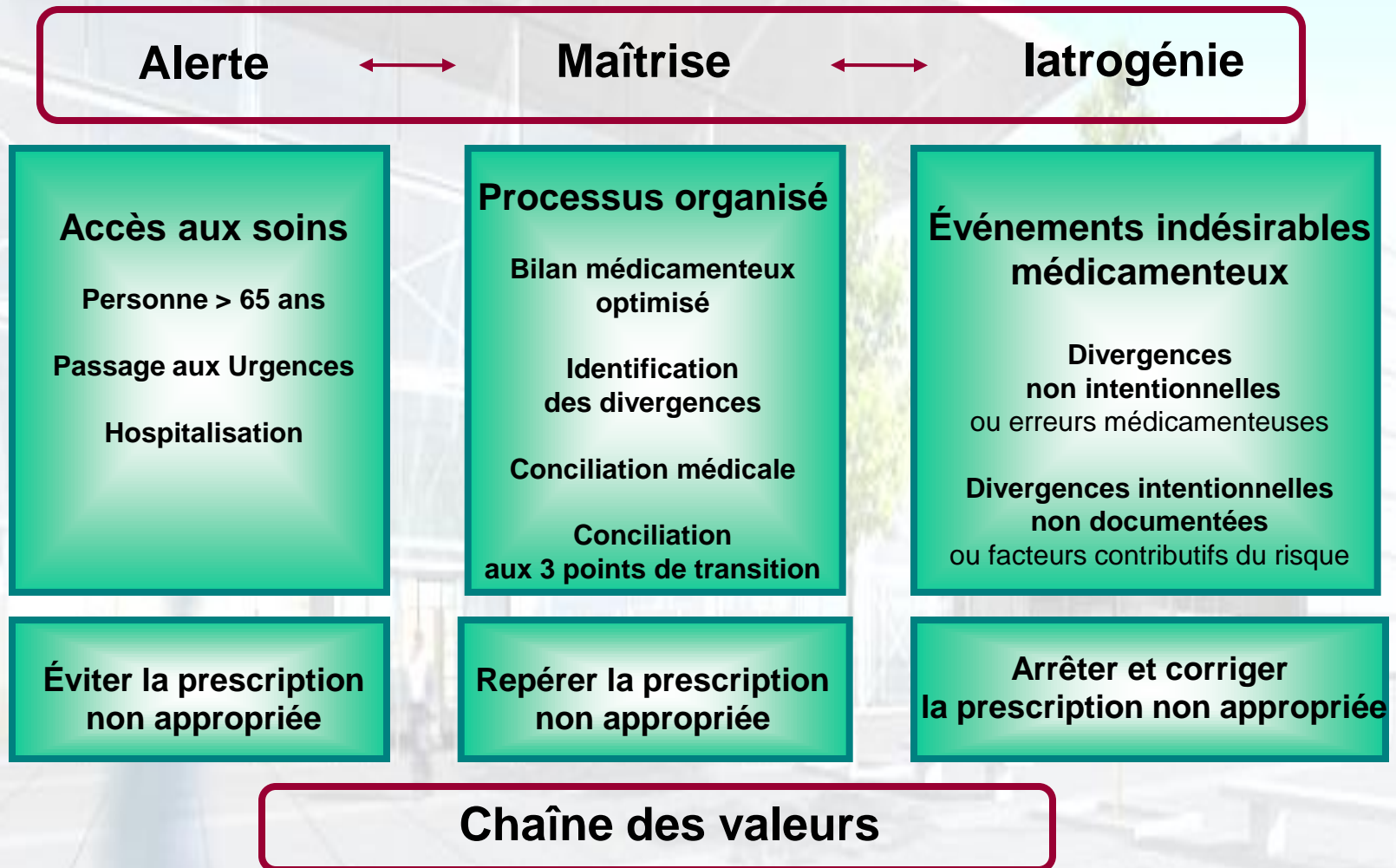


Concilier est une action d'amélioration de la prise en charge médicamenteuse du patient



La conciliation des traitements médicamenteux

Construire un indicateur de pratique clinique - IPC dans le cadre du programme 'AMI' de la HAS



Un terme, une définition

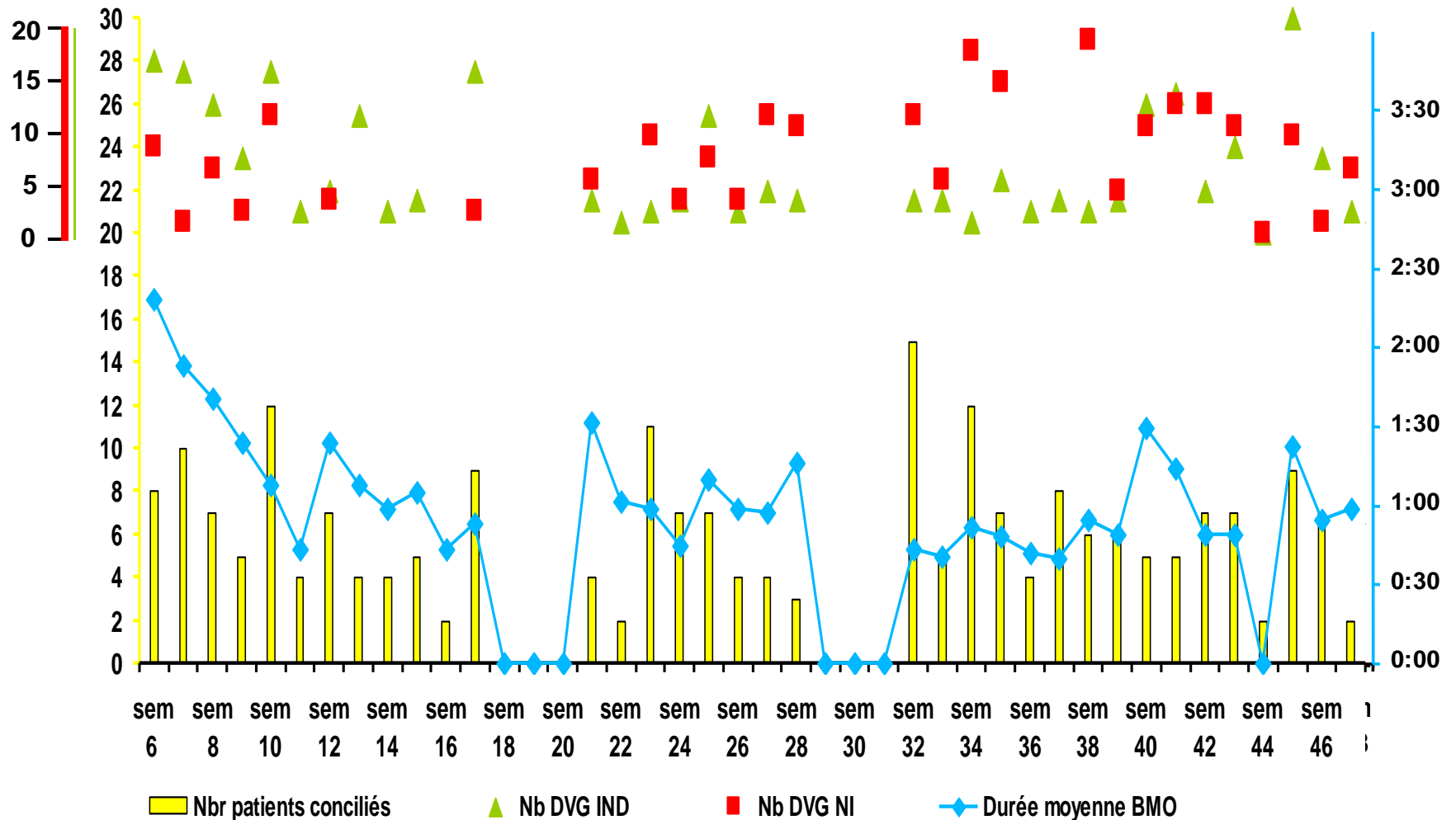
pour une pratique établie qui nécessite de se structurer

La conciliation des traitements médicamenteux

Une différence à appréhender ...



Données du 1^{er} février au au 20 novembre 2010



Les facteurs favorisant la mise en œuvre de la conciliation

**Le problème ubiquitaire
de la conciliation des traitements médicamenteux**

**Les attentes du patient en terme d'informations
sur sa prise en charge thérapeutique médicamenteuse**

**La vision globale de conciliation des traitements médicamenteux
incluant l'ensemble des points de transition**

La maturité du système d'information de la structure

**La démarche de pharmacie clinique intégrée et acceptée
par la communauté médicale**

**La petite taille de l'établissement de santé, de son bassin de population
et du nombre de ses correspondants de ville, pharmaciens et médecins**

La culture de la qualité dans la structure

Les facteurs favorisant la mise en œuvre de la conciliation

Le profil du patient à cibler

**Le diptyque
bilan médicamenteux et historique médicamenteux**

Les collaborations pluri-professionnelles ville-hôpital

**Les accès difficiles pour le moment
aux bases de données patient nationales
au dossier pharmaceutique du patient**

**L'évolution des indicateurs de processus
vers des indicateurs de pratiques cliniques IPC
Accès Maîtrise latrogénie AMI**

**Le suivi des divergences non intentionnelles
les médicaments en cause
le type d'erreur médicamenteuse
l'évaluation de la gravité potentielle**

Données du 1^{er} février au 20 novembre 2010

**262 patients \geq 65 ans passés aux urgences
et hospitalisés dans le service de médecine B**

218 patients conciliés
43 patients non conciliés

CT₀ = 10.1% des patients conciliés au CHL

218 patients conciliés / 2122 patients éligibles au CHL

Conciliation des traitements médicamenteux – 177 patients

124 patients dans les 24h

CT₁ = 57% des patients éligibles conciliés dans les 24 h

51 patients entre 24h et 48h

43 patients au-delà de 48h

13 patients conciliés en proactif

Centre hospitalier de Lunéville Site pilote en France depuis déc 2009

429 lits et places dont 177 MCO

Données 2009

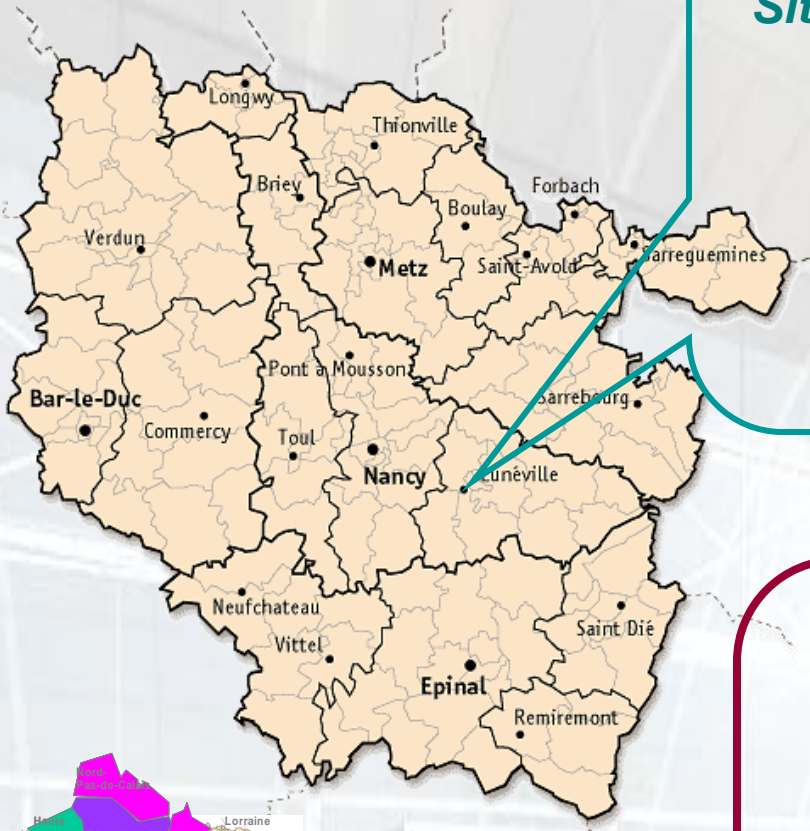
17 014 passages aux urgences

dont

4 081 patients hospitalisés

Dont

2 165 patients hospitalisés ≥ 65 ans



Service de médecine
orientation diabétologie et nutrition
Patients éligibles - 368 en 2009
soit 7 patients par semaine

Service de chirurgie
urologie – digestive - traumatologique
Patients éligibles - 538 en 2009
soit 10 patients par semaine

